



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières



**Procès-verbal du Conseil général du 26 juin 2025
Salle du collège de La Gouvernière
Séance extraordinaire**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 février 2025.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
6. Présentation du projet d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours, pour validation de principe, avant le lancement des appels d'offres et l'établissement de la demande de permis de construire.
7. Autorisation d'acquérir le bien-fonds 978 du cadastre de Lignières (hangar du service de la voirie au chemin des Condémines) pour un montant de CHF 55'000.-. Rapport à l'appui.
8. Augmentation de la dotation en personnel en raison de l'augmentation de la capacité d'accueil à la structure parascolaire « Ratatouille ». Rapport à l'appui.
9. Lettres et pétitions.
10. Motions et propositions.
11. Résolutions, interpellations et questions.
12. Communications du Conseil communal.

1. **Appel.**

M. Wälchli, président du Conseil général, ouvre la séance à 20h02. Il donne la parole au secrétaire du Conseil général, J. Ribeaud, pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, J. Ribeaud, procède à l'appel. 11 membres du Conseil général sont présents et 3 sont excusés. Quant au Conseil communal, 4 membres sont présents.

S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 20 février 2025.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Communications du président.**

Néant.

5. **Nomination bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.**

M. Wälchli passe la parole aux partis.

B. Guye-Bergeret, au nom du parti socialiste, propose les personnes suivantes :

Vice-présidence : Sylviane Roth

Vice-secrétaire : Stéphanie Huguenot

Questeur : Jérôme Ribeaud

G. Alexis, au nom du parti libéral radical, propose les personnes suivantes :

Président : Michaël Wälchli

Secrétaire : Elodie Bonjour

Questeur : Brice Renggli

M. Wälchli souhaite savoir si d'autres candidatures sont à proposer. La réponse étant négative, les personnes nouvellement nommées sont applaudies.

6. **Présentation du projet d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours, pour validation de principe, avant le lancement des appels d'offres et l'établissement de la demande de permis de construire.**

M. Wälchli et J. Ribeaud cèdent leurs places à MM. André Escobar et Marco Dos Santos du bureau OS+ACE consortium d'architectes. La parole est donnée à J. Chiffelle, présidente du Conseil communal.

J. Chiffelle, au nom du Conseil communal, rappelle que cette séance a pour but de présenter le projet d'assainissement du collège avec une estimation des coûts à + ou – 15% avant de lancer les appels d'offre et d'établir la demande de permis de construire. Suite à l'acceptation par le Conseil général du crédit d'engagement pour finaliser l'étude y relative, un comité de pilotage a été constitué. Il est composé de :

- Michaël Wälchli, délégué du Conseil général
- Matthieu Oppliger, architecte-conseil de la Commune
- Silva Yildirim ou Laetitia Kopp pour le corps enseignant
- Stéphane Bianchini, administrateur communal
- Antoine Amstutz, responsable d'exploitation
- Patrice Krieg, concierge du collège
- Josiane Chiffelle, Conseillère communale en charge de l'enseignement

Plusieurs échanges et séances de travail ont eu lieu entre le comité de pilotage et le consortium d'architecte AS+ACE ainsi que leurs mandataires afin de finaliser l'étude et de vous présenter le projet aujourd'hui.

A l'issue de la présentation effectuée par M. Escobar, accompagné de M. Dos Santos, vous aurez l'occasion de poser des questions. Nous attendons une validation de principe de votre part afin de pouvoir aller de l'avant.

Les prochaines échéances sont les suivantes :

- 30 janvier 2026 : demande de crédit d'engagement soumise au Conseil général pour la réalisation des travaux et dépôt du permis de construire.
- Printemps 2026 (vacances scolaires) : début des travaux.

J. Chiffelle passe la parole à M. Escobar

M. A. Escobar, sur la base de son dossier de présentation, décrit l'avancement du projet issu du MEP qui a été retravaillé depuis le mois de janvier.

Il explique et commente la situation comme suit.

- Sur la maquette, il démontre le cordon boisé séparant physiquement l'espace du Préau et la route. Celui-ci sera utilisé lors des récréations et comme lieu de rencontre. C'est ici que se trouve la place de jeux.
 - Des panneaux photovoltaïques seront posés sur le toit du préau et sur l'avant-toit de l'annexe ouest, appelée annexe de 2003. La construction de cet avant-toit créera un espace extérieur protégé et protégera la classe du soleil.
 - Un espace vert non public sera créé à l'ouest du collège.
 - Après remise à jour et redistribution des places de parc, un parking a été créé au nord avec 40 places, 2 PMR et 5 bornes de recharge. Le parking existant au sud disposera de 18 places. Le choix du revêtement (pavés enherbés ou chaille) est en cours de réflexion.
 - Afin de répondre aux exigences dans le cadre de la demande de permis de construire, 3 parcs à vélos et véhicules deux roues verront le jour pour 8 vélos sur le parking sud, 18 vélos à l'entrée de l'école (parking nord) et 10 vélos devant l'entrée du parascolaire.
 - Pour la circulation principale, les accès à l'école sont importants et 3 entrées ont été redéfinies : une à l'est du parking sud, une à l'est du parking nord et une à l'ouest du collège (parascolaire).
 - Pour la circulation secondaire, deux chemins des écoliers sont créés avec un passage permettant aux enfants de rejoindre l'école depuis la structure d'accueil sans passer par la route.
 - Une rampe d'accès PMR sera installée à l'est de l'entrée principale.
 - Sur le préau et aux alentours des espaces jeux, les pavés actuels seront réutilisés et une grande partie sera engazonnée (gazon fleuri ou prairie fleurie).
 - Selon les caractéristiques du bâtiment, même si celui-ci n'est pas protégé et suite à plusieurs discussions avec les services compétents, il a été décidé de conserver l'aspect extérieur actuel.
 - Rez-inférieur : toilettes PMR, création du lien entre le parascolaire et la salle de couture, mise en place d'un monte-personne pour PMR, remplacement des fenêtres, installation des conduites eau et CAD, isolation des pieds de façades et travaux de mise aux normes incendie.
 - Rez : arrivée de l'ascenseur.
 - Rez et étages : remplacement des fenêtres, réfection des sols et le reste est en bon état. Selon échanges avec l'éorén, une volonté de revoir les aménagements fixes selon cahier des charges reste à définir.
 - Salle de gym : assainissement énergétique, isolation du toit, réfection du sol avec isolation et isolation des pieds de façades.
 - Planning de principe :
 - Etape 1, mi-avril à fin juin : parking et accès nord, pieds de façades, canalisations et drainages.
 - Etape 2, juin à mi-août : parking et accès sud, introduction, canalisations et drainages. Le site sera fermé au public durant cette période.
 - Etape 3, juillet à mi-août : réfection enveloppe et rénovations intérieures, préau et route.
 - Etape 4, mi-août à mi-septembre : fin réfection enveloppe, ensemencement, parking sud et route. La réfection des deux routes est prévue pendant les vacances d'automne.
 - Coût total TTC : CHF 7'270'000.--. La réserve se monte à 5% du montant total.
- Ceci est la présentation du projet à l'état d'avancement aujourd'hui.

M. Escobar ouvre le débat aux questions :

M. Bonjour, Conseiller général, demande si le préau sera accessible en voiture. Il lui est répondu par l'affirmative, accès par le nord.

Mme Van der Velpen, public : Que deviendra le parc à vélo actuel ? Celui-ci sera muté puisque les accès principaux ont été déplacés. Y a-t-il assez de places pour les vélos ? Oui, 46 au total. Y a-t-il des soucis d'amiante ? Oui, seulement dans le revêtement extérieur en éternit.

B. Guye-Bergeret, Conseiller général, demande quel est le risque de dépassement des coûts. M. Dos Santos répond qu'il s'agit ici d'une estimation comprenant une marge de 15%. Il est assez serein par rapport à cette estimation mais n'est pas à l'abri de surprise.

D. Schleppi, Conseiller communal, demande si le site sera fermé pendant les 6 semaines de vacances. Oui, le planning est ainsi fait dans le but d'éviter la location de portacabines.

T. Bonjour, Conseiller général, s'inquiète de cette marge de 15% et demande sur quelles bases les chiffres estimés peuvent être respectés. Il lui est répondu qu'il faut environ 80% des soumissions remplies pour avoir une meilleure approche.

F. Bonjour, Conseiller communal, demande si le sol ainsi que les pieds de façades de la salle de gym seront isolés ? Il lui est répondu que oui ; les pieds de murs seront isolés sur 80 cm.

J. Chiffelle remercie MM. Escobar et Dos Santos pour leur présentation avec explications et chacun reprend sa place.

M. Wälchli remercie également le Consortium d'architecte et passe au vote.

L'accord de principe est accepté à l'unanimité par un levé de main.

7. Autorisation d'acquérir le bien-fonds 978 du cadastre de Lignières (hangar du service de la voirie au chemin des Condémines) pour un montant de CHF 55'000.--. Rapport à l'appui.

L'entrée en matière est acceptée et M. Wälchli donne la parole.

E. Schwab, au nom de la Commission financière et de gestion, informe l'assemblée qu'après étude du projet, l'acquisition de cette parcelle paraît évidente. Le prix fixé est inférieur à sa valeur réelle et les loyers actuels permettront rapidement d'amortir cet investissement. Ceci a donc été préavisé favorablement à l'unanimité.

B. Guye-Bergeret, au nom du parti socialiste, qui a également étudié le rapport, rapporte que le projet a également été accepté à l'unanimité. Au vu du prix, il s'agit d'une opportunité à ne pas manquer et il serait dommage de ne pas saisir cette occasion.

M. Bonjour, au nom du parti libéral radical, ne peut qu'ajouter que, pour les raisons évoquées ci-dessus, son parti est d'avis que l'acquisition de ce bien est une bonne affaire.

M. Wälchli ajoute que ce local est déjà utilisé à des fins de stockage par la voirie (barrière, panneaux, véhicules, etc.). Il lit l'arrêté et passe au vote.

Cette autorisation d'acquisition est acceptée à l'unanimité.

8. Augmentation de la dotation en personnel en raison de l'augmentation de la capacité d'accueil à la structure parascolaire « Ratatouille ». Rapport à l'appui.

L'entrée en matière est acceptée et M. Wälchli donne la parole.

J. Chiffelle prend la parole et informe l'assemblée que le nombre d'inscriptions reçues en avril a surpris les responsables. L'autorisation actuelle permet d'accueillir 20 enfants + 1 avec une dérogation pour un après-midi. Le nombre d'inscrits dépasse cette autorisation sur 2,5 jours avec un maximum de 31 enfants.

De plus, les modifications de la loi sur le renforcement du personnel formé nous obligent à engager une personne supplémentaire. Comme expliqué dans le cadre de l'assainissement du collège, la salle de couture qui n'est utilisée qu'un jour par semaine, sera aménagée afin de la partager avec Ratatouille.

La Commune est consciente du coût relatif à ces frais mais estime qu'il s'agit d'une réelle demande relative à l'évolution de la société. Elle remercie l'assemblée de réserver un bon accueil à cette demande.

M. Wälchli donne la parole à la commission financière.

B. Renggli, au nom de la Commission financière et de gestion, préavise favorablement cette augmentation de personnel, au vu du succès de la structure parascolaire et de l'augmentation de la demande. La nouvelle loi impose une augmentation de personnel à la Commune et la commission a pris acte de cet aspect. Sauf une abstention concernant une incompréhension de cette nouvelle loi, ce point a été accepté.

M. Wälchli donne la parole aux partis.

Le parti libéral radical n'a pas de commentaire.

S. Huguenot, au nom du parti socialiste, préavise favorablement cette augmentation. Elle relève que la société évolue et que les parents travaillent.

M. Wälchli lit l'arrêté et passe au vote.

Cette autorisation d'acquisition est acceptée avec une abstention.

J. Chiffelle reprend la parole pour informer l'assemblée que pour des questions de délais d'engagement de la personne pour la rentrée scolaire, l'annonce paraîtra dans les journaux dès demain.

9. **Lettres et pétitions.**

Néant.

10. **Motions et propositions.**

Néant.

11. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

12. **Communications du Conseil communal.**

J. Chiffelle, présidente du Conseil communal, donne la parole aux Conseillers communaux.

F. Bonjour communique les points suivants :

Finalisation du projet sur les mesures à prendre contre les crues et les inondations

Le bureau Holinger, qui était mandaté pour étudier les mesures à prendre contre les crues et les inondations dans le cadre du PAL, a finalisé son rapport qui a été approuvé.

Assainissement de la Chaufferie CAD

La variante pour l'assainissement de la chaufferie a été définie. Le bureau RWB a lancé les appels d'offre et la Commission de l'énergie se réunira la semaine prochaine pour discuter de ce projet. La demande de crédit sera présentée lors d'un prochain Conseil général en fin d'année afin de pouvoir débiter les travaux au printemps 2026.

D. Schleppe communique les points suivants :

Police du feu et salubrité publique

La plateforme Ecaprev a été libérée et nous pourrions travailler dessus lors des prochaines visites cet automne. Nous avons conclu un contrat avec un expert externe pour les visites complexes (bâtiments publics, école, église, restaurant).

Approvisionnement en eau – Projet Grand Chaumont

Le projet du raccordement de Lignièrès à Neuchâtel avance et nous passons à la phase SIA 32 (avant-projet terminé et nous commençons la phase d'étude du projet).

Traitement et évacuation des eaux

Le responsable de la STEP du Landeron partira à la retraite prochainement. Son second, qui vient de réussir les examens d'exploitant de station d'épuration, prendra le poste laissé vacant. Une mise au concours d'un poste est en cours afin de compléter l'équipe.

Une convention a été signée avec Ara am Twannbach (step de Twann) afin que le personnel de la STEP du Landeron puisse aller dépanner en cas de besoin.

La semaine prochaine, le Conseil intercommunal devra voter sur l'adhésion de Twann-Tüscherz, Ligerz et Plateau de Diesse au syndicat du SIEL.

Aménagement du territoire et urbanisme

Des corrections ont été apportées au PAL suite au retour des services de l'Etat et aux demandes complémentaires sollicitées par ceux-ci. Une demande de crédit complémentaire devra être sollicitée au Conseil général à ce sujet.

Cristofe Fontes de Oliveira communique les points suivants :

Travaux publics

Concernant le tracteur communal, l'appel d'offres a été remporté par le Garage des Rocs. Une confirmation de commande a été signée avec un prix total de CHF 161'500.-- TTC, y compris la reprise du petit tracteur Aebi et la livraison est prévue dans 4 mois.

Sécurité publique

Les résultats de la campagne du radar pédagogique au Chemin de la Perreuse, à la rue des Eussinges et lors de la rentrée scolaire au printemps 2025 se présente comme suit :

- Résultat Chemin de la Perreuse : Par jour, 130 véhicules (ou 65 aller-retours)

23% des véhicules ont roulé entre 31-40 km/h

31% ont roulé entre 41-50 km/h

21% ont roulé entre 51-60 km/h

La vitesse maximale enregistrée est de 85 km/h

- Résultat à la rue des Eussinges en mode affichage :

Vitesse moyenne véhicule entrant 38 km/h

Vitesse moyenne véhicule sortant 42 km/h

Vitesse maximum véhicule entrant 61 km/h

Vitesse maximum véhicule sortant 79 km/h

Véhicule sortant au-dessus de 60km/h 10 véhicules = 1.5% environ

Véhicule entrant au-dessus de 60km/h 1 véhicule = 0.21% environ

Total véhicule entrant 485

Total véhicule sortant 653

- Résultat à la rue des Eussinges en mode espion :

Vitesse moyenne véhicule entrant 39 km/h

Vitesse moyenne véhicule sortant 41 km/h

Vitesse maximum véhicule entrant 81 km/h

Vitesse maximum véhicule sortant 79 km/h

Véhicule sortant au-dessus de 60km/h 3.5% environ

Véhicule entrant au-dessus de 60km/h 1.5% environ

Total véhicule entrant 619

Total véhicule sortant 735

- Résultat à la rentrée scolaire en mode affichage :

Vitesse moyenne entrant	24 km/h
Vitesse moyenne sortant	26 km/h
Vitesse maximum véhicule entrant	48 km/h
Vitesse maximum véhicule sortant	48 km/h
Véhicule sortant au-dessus de 30km/h	380 véhicules = 15% environ
Véhicule entrant au-dessus de 30km/h	85 véhicules = 4.15% environ
Total véhicule entrant	2049
Total véhicule sortant	2596

En conclusion, le radar pédagogique influence le comportement des conducteurs !

Mobilité urbaine

Concernant la modification du régime de circulation entre la rue des Eussinges, le chemin des Broues et le chemin de la Perreuse, une première approche avec le SPCH n'était pas concluante. Le bureau Boss a donc été contacté pour analyser ce dossier.

Une étude est en cours pour la création d'un cheminement piétonnier et d'une zone 30 km/h à la rue du Montilier. Le bureau GVH a été mandaté pour l'étude.

Afin d'améliorer le transit piétonnier et routier entre le village et la zone sportive, une étude est menée par le bureau Boss.

Transports publics

Une interpellation a été effectuée auprès de Car Postal au niveau de la qualité de la desserte. Des discussions sont en cours avec le service des transports ainsi que Car postal, suite aux annonces des mécontentements qui sont arrivés à la Commune.

Les points de O. Gauchat sont lus par Josiane Chiffelle

Report adoption des comptes 2024 à la séance du Conseil général du 18 septembre 2025.

Nous tenons à vous informer que l'adoption des comptes de l'exercice 2024, initialement prévue dans les délais habituels, sera exceptionnellement reportée au conseil général du 18 septembre 2025. Cette décision a été prise en raison de la charge de travail particulièrement importante qui a pesé ces derniers mois tant sur l'administration communale que sur le Conseil communal. En effet, la gestion simultanée de plusieurs projets structurants pour notre commune a nécessité une mobilisation intense des ressources (Gouvernière, zone sportive, etc.). Afin de garantir une présentation des comptes à la fois rigoureuse, complète et conforme aux exigences de transparence et de qualité attendues, ce délai supplémentaire s'est révélé nécessaire.

Café-croissant des Aînés du 9 avril 2025.

Le café-croissant organisé le 9 avril dernier a rencontré un franc succès. En effet, 48 personnes se sont inscrites pour le café-croissant convivial et 39 participants ont pris part au repas de midi.

Face à cet engouement quelque peu inattendu, des ajustements ont dû être apportés puisque la capacité d'accueil de la cantine du terrain de football est limitée à 40 places assises en intérieur. Ainsi, il a été proposé à huit participants de s'équiper d'une veste chaude afin de prendre leur café-croissant à l'extérieur. Grâce aux conditions météorologiques particulièrement clémentes ce jour-là, ces personnes ont également souhaité poursuivre leur journée et partager le repas de midi en plein air.

Consciente de ces contraintes, la Commission des aînés travaille d'ores et déjà à l'élaboration de solutions permettant d'accueillir les participants dans des conditions optimales lors des prochaines éditions. Malgré ce léger désagrément logistique, les retours ont été très positifs et cette journée a été, pour tous, placée sous le signe du plaisir et de la convivialité.

Course des Aînés du 18 juin 2025.

La sortie d'été des aînés s'est déroulée le 18 juin dernier, sous un soleil radieux, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Trente participants ont pris part à cette journée d'excursion, qui a débuté par un voyage en car à travers le magnifique paysage du Chasseral.

La première étape les a conduits à la chocolaterie Camille Bloch, où un café d'accueil les attendait, suivie d'une visite guidée riche en découvertes autour du savoir-faire chocolatier. En seconde partie de journée, le groupe s'est rendu à la Fondation pour le cheval, située à la Maison Rouge, aux Bois. Sur place, un déjeuner savoureux a été servi, puis les participants ont pu découvrir les lieux et visiter les installations abritant près de 80 chevaux vivant paisiblement leur retraite.

Cette journée a permis à nos aînés de se retrouver, d'échanger et de partager des moments de qualité dans un cadre agréable. Les retours ont été unanimement positifs et témoignent de la satisfaction générale quant aux activités proposées.

Etat d'avancement des travaux en vue de finaliser la viabilisation du quartier du Sasselet Est.

Les travaux entrepris dans le quartier du Sasselet Est progressent de manière satisfaisante. Plusieurs interventions essentielles ont déjà été réalisées, permettant une amélioration notable des infrastructures locales. Parmi les problématiques prioritaires, celle liée à l'évacuation des eaux pluviales a pu être résolue grâce à des travaux ciblés menés durant l'automne dernier. Ces aménagements ont permis d'assurer une meilleure gestion des eaux de ruissellement, contribuant ainsi à la sécurité et à la durabilité des voiries du quartier.

Par ailleurs, la signalisation routière ainsi que le marquage au sol seront finalisés dans le courant de l'été afin d'améliorer la lisibilité de la circulation et la sécurité des usagers.

Toutefois, une dernière étape demeure en suspens : la réfection du chemin « sur le Rein ». Cette intervention, bien que planifiée, n'a pas encore été réalisée. Des discussions sont actuellement en cours afin d'en définir les modalités d'exécution, avec une mise en œuvre envisagée pour le printemps 2026. Nous espérons ainsi pouvoir finaliser l'ensemble de ce projet à cette échéance et clore définitivement ce dossier dans des conditions optimales.

Situation avec le camping Fraso Ranch

Le 30 avril dernier marquait l'échéance de la résiliation par anticipation du droit de superficie des tenanciers du Camping du Fraso-Ranch. Dans l'intervalle, une requête en procédure d'arbitrage a été déposée par le Camping Fraso-Ranch. Il s'en est suivi plusieurs échanges entre les parties et le Tribunal arbitral. Aujourd'hui, la procédure auprès du Tribunal arbitral est suspendue, car une tentative de règlement à l'amiable est en cours pour la reprise des infrastructures du camping par la Commune.

J. Chiffelle communique les points suivants :

Remplacement provisoire d'Isabelle Jardeaux à la structure d'accueil parascolaire Ratatouille

Depuis le 12 mai, Isabelle Jardeaux, notre responsable de Ratatouille, est absente pour cause de maladie et est remplacée par Mélissa Allimann jusqu'aux vacances d'été. La convalescence d'Isabelle Jardeaux se passe bien et elle va reprendre dès vendredi 27 juin à un petit pourcentage pour effectuer du travail administratif, notamment en vue de la rentrée scolaire.

Zone sportive et de détente

Comme vous l'avez peut-être constaté, les premiers coups de pioche ont été donnés. En effet, l'entreprise Duckert, à qui les travaux de génie civil ont été attribués, a commencé les travaux lundi 23 juin. Il s'agit notamment de profiter du beau temps pour dégrapper toute la zone et, ensuite, creuser pour le bac de rétention. En ce qui concerne les installations sportives, les travaux ont été attribués à Realsport. Le génie civil et les installations sportives ont été soumis, compte tenu de leur importance, à la procédure ouverte de la loi sur les marchés publics. Pour les installations électriques, la procédure sur invitation a été appliquée et le mandat a été attribué à Krieg électricité. Les appels d'offres en procédure gré à gré pour la maçonnerie, les installations sanitaires, le carrelage, la charpente et la toiture sont en cours.

Afin de compenser la perte des places de parc pour le FC, des places supplémentaires provisoires ont été préparées dans le champ au sud de la route de la Praye.

En ce qui concerne l'inauguration de la zone sportive, elle a été reportée, avec l'accord de Mme Walker, au 25 avril 2026. En effet, la présence d'une nappe phréatique à cet endroit a nécessité le recours à un hydrogéologue et un pédologue, ce qui a conduit à retarder le démarrage des travaux.

Afin d'organiser l'inauguration, un comité formé de membres du Conseil communal et général, de l'administration communale, des sociétés locales et du CAP a été mis sur pied. Une première séance a déjà eu lieu et les prochaines ont été agendées.

Avec les travaux en cours, la manifestation du 1er août sera déplacée au collège.

Centre d'animation et de prévention (CAP)

Afin de compléter les missions du CAP, un projet de travail social hors mur (TSHM) est en cours d'élaboration. Ce projet, soutenu par le canton, prévoit la création de nouveaux postes de travail dès 2026. Une présentation sera organisée dans le courant du mois de septembre-octobre aux conseils généraux des quatre communes. Nous reviendrons vers vous quand la date aura été fixée.

Je vous informe également que Lydia Bello, animatrice depuis plusieurs années va quitter le CAP à fin août 2025. Des entretiens sont en cours afin de trouver son/sa remplaçant/e.

Tourisme neuchâtelois

Après plus de 30 ans de service, le directeur, Yann Engel et l'administrateur, Philippe Streiff, vont prendre leur retraite au mois d'août 2025.

Ils seront remplacés par Yannick Placi, nouveau directeur, et Olivier Klauser, nouvel administrateur.

Fête de l'été

Comme chaque année, la traditionnelle fête de l'école aura lieu demain vendredi 27 juin. Les parents des 8FR et le CESC vous attendent nombreux dès 18h30 sur le thème de la fête foraine. Vous pourrez même assister à une course d'Objets Roulants Non Identifiés.

Sociétés locales

Pour la deuxième fois de son histoire, le FC Lignières va évoluer en 2ème ligue régionale la saison prochaine. En effet, la 1ère équipe a gagné le championnat régulier et accède ainsi à l'échelon supérieur. Nous félicitons les joueurs et les dirigeants pour ce magnifique succès.

Une autre bonne nouvelle est à relever avec la création d'une équipe féminine de volleyball.

M. Wälchli remercie les Conseillers communaux pour leurs communications ainsi que l'assemblée d'avoir participé à cette séance et lève la séance à 21h12

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président Le secrétaire

Michael Wälchli

Jérôme Ribeaud